

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 8 JUIN 2020

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Conseil d'administration du 3 février 2020 : validation du compte rendu
- Point sur les modalités actuelles d'organisation du CAUE
- Projet de budget 2020
- Perspectives 2021
- Convention bi-annuelle CAUE/Pays d'art et d'Histoire du Vivarais Méridional
- Adhésion à l'association « Émerveillés par l'Ardèche »
- Divers

Le 8 juin 2020 à 17h, le Conseil d'administration s'est réuni par visioconférence.

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Dominique PALIX, présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac

Wesley BAUDEZ, représentant du personnel du CAUE de l'Ardèche

Luc BOUSQUET, directeur délégué à la recherche au CEREMA

Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche

Isabelle GERVET, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Michelle GILLY, maire de St-Laurent-Sous-Coiron

Ghislaine GIRAUD, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes

Hervé OZIL

Lionnel ROBERT, représentant la Chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme

Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture

Barbara TOUZOT, plasticienne

Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France - UDAP de l'Ardèche

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Équipe du CAUE de l'Ardèche :

Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE

Corinne MARZIN, comptable

Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil assurant le secrétariat de séance

DP

Conseil d'administration du 8 juin 2020

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Sylvie DUBOIS, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, adjointe au maire de Villeneuve-de-Berg

Christine FOUR, conseillère départementale, adjointe au maire de Cheminas

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

David GRIMAUD, représentant le Syndicat des architectes de l'Ardèche

Aurèle HEMERY, représentant la Direction académique des services de l'Education nationale

Clothilde LAFAYE, responsable du service appui et pilotage. Département de l'Ardèche

1. Conseil d'administration du 3 février 2020 : validation du compte rendu.

Le compte rendu du 03/02/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Point sur les modalités actuelles d'organisation du CAUE

Dominique PALIX ouvre la séance en excusant les personnes qui n'ont pu rejoindre cette réunion. Elle souligne cette période particulière qui, en raison des précautions mises en place par rapport au contexte sanitaire a obligé la tenue de ce Conseil d'administration en visioconférence

Fabrice DI RUSSO explique les mesures mises en œuvre depuis la mi-mars. Le télétravail est privilégié en suivant les consignes nationales. Les locaux sont fermés au public mais les salariés qui en ont besoin et ceux qui le souhaitent peuvent venir y travailler en suivant un protocole sanitaire et en respectant les gestes barrières. La majorité des salariés sont encore à ce jour en télétravail.

L'accueil du public se fait par téléphone et mail. Les permanences des conseils aux particuliers, qui se tiennent habituellement dans les mairies ou communautés de communes, seront jusqu'à fin août en visio. Concernant le conseil auprès des collectivités, l'équipe est sur le terrain quand il le faut pour les projets en cours et les nouvelles sollicitations. Ces dernières sont en augmentation depuis début juin avec la mise en place des nouvelles équipes municipales.

La programmation des expositions prévues au printemps et cet été a été décalée en septembre.

Les sessions de formation destinées aux nouveaux élus sont reportées au mois de septembre également. Dans le cadre de l'opération « fleurissement cadre de vie, les bons plan(t)s », un comité d'experts devait passer cet été dans une trentaine de communes intéressées. Ces visites ont été annulées. Un programme de formations destiné aux communes, intercommunalités et grand public sera proposé à l'automne.

En ce qui concerne la formation des jeunes, notamment le VILAB, 4 communes étaient pressenties sur le territoire du PAH. Elle sera reportée en 2021 après discussion avec les communes et l'ADT.

Les actions à destination des collégiens concernaient 4 collèges. Ces actions sont décalées au mois de septembre.

Cette période a été vécue de façon plutôt positive au sein de l'équipe. Elle a permis de faire mûrir certaines actions notamment un travail sur la programmation.

Dominique PALIX souligne qu'après le 2^{ème} tour des élections municipales le 28 juin, les équipes seront en place dans les communes et intercommunalités et il y aura une opportunité pour le CAUE à se faire connaître.

Jean-François VILVERT remercie le CAUE d'avoir fait du terrain en cette période de confinement sur la commune du Teil. Le travail produit a été parfait.

Dominique PALIX souligne la réactivité de toute l'équipe.

Michelle GILLY demande si sa commune de St Laurent-sous-Coiron peut actuellement solliciter le CAUE sur la mise en place d'une OAP. Fabrice DI RUSSO le lui confirme. Le CAUE est opérationnel avec un protocole sanitaire mis en place.



Conseil d'administration du 8 juin 2020

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

Dominique PALIX réprecise que les salariés sont en télétravail mais le lien social est important. Il faut conserver la notion d'esprit d'équipe.

3. Projet de budget 2020

Pour le résultat de 2019 est constaté un déficit de 45 223 euros (au lieu des 110 000 euros prévus). La Présidente fait une synthèse du budget prévisionnel :

Les charges :

- Les charges de fonctionnement s'élèvent à 153 777 euros en incluant les dépenses liées au COVID 19. La Présidente note une évolution au niveau de l'entretien des locaux (2000 euros de plus), justifiés par le nettoyage spécifique de ces derniers. Cette somme s'équilibre avec les déplacements non effectués.
- Les charges liées au programme d'actions s'élèvent à 39 200 euros. Pour le VILLAB une enveloppe est maintenue. Même si cette action n'a pas eu lieu, des étudiants ont produit un travail et 5 200 euros viendront impacter le budget.

Fabrice DI RUSSO explique que le CAUE a maintenu le stage VILLAB d'une jeune architecte libanaise qui en raison de la pandémie ne peut retourner dans son pays. Le CAUE et l'ADT se sont organisés pour qu'elle puisse réaliser son stage. Elle travaille sur la question du patrimoine et de la transition écologique. Les coûts de sa présence sont donc mutualisés.

Luc BOUSQUET remercie chaleureusement le CAUE d'accueillir cette jeune architecte en stage en cette période.

- Les charges liées au personnel, s'élèvent à 620 500 euros, dans la continuité de 2019 en incluant l'augmentation de la valeur du point et les changements d'échelon.

Les recettes :

La part de la taxe d'aménagement s'élève à 600 000 euros conformément à la convention passée avec le Département.

Les participations des collectivités sont estimées à 60 000 euros et ont été volontairement réduites par rapport au contexte sanitaire, Dominique PALIX précise qu'à ce jour le CAUE a 15 000 euros de conventions signées et 20 000 euros de projets de conventions. Fabrice DI RUSSO ajoute que l'on est en retrait par rapport à l'année passée dû à l'effet COVID mais aussi l'effet élections municipales. Cette année est une année de transition.

La Présidente ajoute que les collectivités ont travaillé jusqu'au bout des mandats municipaux.

Les adhésions s'évaluent à 17 000 euros dans la continuité.

Un prélèvement sur la trésorerie de 106 067 euros a été inscrit conformément au plan d'orientation. Cela engendrerait fin 2020 un montant de 488 155 euros sur le fonds associatif. A l'aune de la convention avec le Département on avait annoncé 300 000 euros. La Présidente se réjouit donc de la gestion tenue par le Directeur et l'équipe dans le respect des directives du Conseil d'administration.

Robert ROUX revient sur la ligne des recettes 2019 « dossiers autres que collectivités locales » d'un montant de 46 992.52 euros. Il note que c'est une somme importante et demande s'il y d'autres crédits similaires à rechercher. Corinne MARZIN précise qu'elle était prévue en subventions diverses ligne 740 700 au budget prévisionnel 2019.

Fabrice DI RUSSO explique que cette somme correspond à des crédits de la part de l'Etat (Massif central) pour financer notamment l'action consult'act'ion. Le CAUE reste en veille avec d'autres acteurs partenaires, au niveau régional, national et à l'échelon massif central pour les offres de financement concernant les actions de sensibilisation. Pour 2021 on aurait de nouveaux crédits supra départementaux à rechercher au

Conseil d'administration du 8 juin 2020

niveau européen (programme LEADER ou autres) soit au niveau du massif central, soit sur des appels à projets nationaux.

Dominique PALIX rappelle que c'est l'Assemblée Générale du CAUE qui actera tout cela à l'automne.

4. Perspectives 2021

La Présidente rappelle que la convention qui nous lie au Département arrivant à son terme, un avenant à la convention concernant l'année 2021 avait été décidé. Une rencontre s'est tenue en mai avec le Président du Département, le directeur et elle-même.

Une proposition de feuille de route travaillée par le directeur et l'équipe au cours du premier trimestre a été présentée.

La taxe d'aménagement serait reconduite à hauteur de 600 000 euros.

L'offre de services du CAUE sera largement discutée au niveau du CTE (Contrat de Transition Ecologique).

La Présidente souhaite que le CAUE soit identifié et apparaisse au niveau du territoire et que son savoir-faire soit montré pour accompagner les ardéchois dans ce CTE.

Elle constate que le partenariat avec le Département est entier. Le Directeur ayant impulsé des choses, une crédibilité s'est mise en place et le CAUE a une réelle visibilité.

Le Président du Département a bien compris le rôle du CAUE auprès des collectivités.

Le directeur présente la feuille de route, elle résulte de la pré-évaluation des actions menées depuis 2018 discutée en conseil d'administration. Associé à ce diagnostic, est proposé un renouvellement d'axes stratégiques.

Le volet actions est en réflexion et sera abondé à l'automne. Des inflexions discutées en conseil d'administration concernant la stratégie du CAUE sont présentées. Pour 2021, la priorité « accompagner la transition écologique à toutes les échelles » se poursuit.

Trois leviers pour sensibiliser à la transition écologique :

- Une aptitude au changement comportemental : pour 2021 il faudra insister sur trois éléments inhérents à la notion de transition : le partenariat, la pluridisciplinarité et le participatif.
- Une accroche mobilisatrice : le Paysage
- Une attention auprès de publics à sensibiliser davantage : les communes, les intercommunalités, les jeunes, les professionnels et les habitants.

Francis Douillet revient sur le terme transition écologique qui est très large et souhaiterait que le CAUE fasse des actions concrètes. Fabrice DI RUSSO répond que sous ce mot valise de transition écologique, le CAUE travaille avec les différents partenaires à l'identification et l'opérationnalité d'actions qui seront proposées à l'automne, avec une entrée autour du paysage.

La Présidente s'engage à transmettre le bilan avant l'Assemblée générale, pour voir ce qui a fonctionné ou moins fonctionné.

Robert Roux félicite le CAUE pour le document « axes stratégiques et publics-cibles : inflexions 2021 » précis et clair. Il souhaiterait que ce document soit diffusé largement.

La Présidente le remercie et transmettra sa remarque à l'équipe.

Francis Douillet nouvellement élu à Veyras, commune forestière, adhérente à l'association des communes forestières d'Ardèche se demande si le CAUE a des relations avec cette association.

Fabrice DI RUSSO lui répond qu'il existe un schéma forestier départemental piloté par le Département.

Tous les ans le Département réunit les différents partenaires pour envisager les actions à faire ensemble.

En 2019 il y a eu un temps organisé au CAUE où un intervenant extérieur est venu parler de la construction bois en Ardèche. Un public nombreux et varié était présent : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages publics et privés. C'était dans le cadre d'un 5 à 7 piloté par l'ALEC avec une synergie des différents acteurs.

Pour 2020 on repart sur une action de sensibilisation autour du bois.



Conseil d'administration du 8 juin 2020

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

La Présidente ajoute que le 5 à 7 de 2019 a été un grand et très riche moment. Cela a tissé un vrai partenariat entre structures.

5. Convention bi-annuelle CAUE/Pays d'art et d'Histoire du Vivarais Méridional

Dominique PALIX précise que cette convention aurait une durée de deux ans, sans engagement financier : simplement de la réciprocité et de l'échange de savoirs. Des formations entre structures seraient mises en place pour amener les guides conférenciers du PAH à la lecture paysagère. Le PAH viendrait prêter main forte au CAUE sur les actions telles que VILLAB, les ateliers d'architecture hors les murs...

Les administrateurs présents acquiescent.

6. Adhésion association « Emergeillés par l'Ardèche »

Fabrice DI RUSSO présente cette association qui a pour objectif de promouvoir l'attractivité de l'Ardèche. Il est proposé aux administrateurs de se prononcer sur cette adhésion d'un coût de 100 euros et discuter pour voir quelles actions du CAUE pourraient être valorisées à travers un certain nombre d'événements organisés par « Emergeillés par l'Ardèche ». Lors de la parution d'un prochain numéro du magazine de l'association, un article concernant une action du CAUE auprès des jeunes à la sensibilisation au cadre de vie pourrait être inséré. De même qu'un partenariat sur les actions VILLAB ou ateliers hors les murs, avec les étudiants, où ils se verraient remettre un pack promotionnel de produits ardéchois.

Francis DOUILLET précise que la Présidente de cette association est Anne-Marie ESCHARAVIL de Veyras qui peut être un bon médium pour faire connaître le CAUE.

Robert ROUX ajoute qu'Ardèche Habitat a reçu les adhérents de l'association « Emergeillés par l'Ardèche » dans ses locaux et propose que le CAUE fasse de même pour se présenter.

Francis Douillet relève que le principe des échanges entre administrateurs d'associations est toujours fructueux.

Les administrateurs présents donnent leur accord pour cette adhésion.

La Présidente prendra attache auprès de l'association « Emergeillés par l'Ardèche » et proposera une rencontre au CAUE. Fabrice DI RUSSO ajoute que l'on pourrait profiter d'une action de terrain avec des jeunes, des étudiants ou des scolaires, pour les rencontrer.

7. Divers

La date de la prochaine Assemblée Générale du CAUE est fixée au lundi 14 septembre à 17 heures. A cette Assemblée Générale, une élection de certains administrateurs au mandat échu aura lieu (uniquement ceux élus par l'Assemblée Générale, conformément aux statuts).

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique PALIX remercie les participants de leur attention et lève la séance à 18 heures.

La Présidente

Dominique PALIX

Conseil d'administration du 8 juin 2020